

L'Inspecteur d'Académie souhaite une bonne rentrée aux membres de la CAPD.

Le SE-UNSA, la FSU et le SNE lisent une déclaration liminaire.

Réponse du DASEN aux déclarations liminaires

- Concernant les conditions climatiques : il y a une prise de conscience de la nécessité d'une adaptation humaine. Et à l'école ? Dans certains pays, il y a déjà adaptation. En France, il va falloir y penser : les municipalités sont déjà aidées (Fonds Vert...), des écoles nouvellement construites sont cependant mal conçues (verrières). Il faut donc un travail collectif réfléchi avec les municipalités et les concepteurs. Les écoles les plus fragiles quant aux conditions caniculaires ont été identifiées avec les IEN.

Pour la FSU SNUipp, qui alerte depuis plusieurs années sur cette problématique, il est urgent d'agir pour la rénovation du bâti scolaire et l'adaptation aux conditions climatiques afin de permettre à tous les élèves et tous les personnels des conditions d'accueil satisfaisantes, en veillant à l'égalité sociale et territoriale.

- Au sujet du piratage des données informatiques, le DASEN met l'accent sur les erreurs individuelles des agents (mots de passe identiques pour plusieurs applications, pas de changement régulier des mots de passe...).

La FSU SNUipp rappelle que l'administration a un devoir de protection de ses agents et de leurs données. Il est impératif que des outils (téléphones, applications, sécurité...) performants et sécurisés soient mis à disposition des personnels afin de protéger leurs données personnelles et de leur donner la possibilité de protéger celles des familles et des élèves.

- Le Ministre déplore également les nominations tardives. Certains lauréats du concours mettent l'administration en difficulté car ils prétendent posséder certains diplômes requis alors que ce n'est pas le cas. Les résultats tardifs du concours impactent également les affectations. Par ailleurs, le DASEN se réjouit que les fonctionnaires stagiaires soient rémunérés pendant 2 ans.

La FSU SNUipp dénonce une nouvelle fois les nominations tardives qui impactent les collègues nommés, notamment sur leur organisation familiale, et les écoles qui ne peuvent anticiper sereinement leur rentrée.

Traitement des recours de demandes de temps partiels

803 demandes de recours gracieux ont été formulées : 454 de droit et 349 sur autorisation, dont 18 pour création d'entreprise.

727 ont été accordées : 419 de droit (les autres ont annulé leur demande) et 308 sur autorisation.

49 collègues ont effectué un recours administratif, 7 ont été refusés, 4 ont saisi la CAPD.

Le taux de satisfaction est de 90,54 %.

143 recours ont été acceptés à 50 %, 419 à 75 % et 165 à 80 % (uniquement pour les TP de droit).

Les demandes pour raison médicale ont été acceptées à 75 %, ainsi que pour les parents d'enfants de moins de 16 ans. Les renouvellements de temps partiels ont été acceptés uniquement à 75 %. Les collègues ayant demandé à passer de 75 à 50 % ont été maintenus à 75 %.

Les 4 collègues ayant saisi la CAPD ont obtenu satisfaction.

La FSU SNUipp réaffirme que chaque enseignant doit pouvoir choisir sa quotité de travail.

Demande d'autorisation d'absence pour stage syndical

L'administration va nous fournir un tableau avec des données chiffrées.

1646 demandes de participation à des stages syndicaux ont été formulées. 1600 ont été accordées par les IEN (soit 97,2%).

Sur les 46 non acceptées en 1ère lecture :

- 26 ont été accordées
- 20 ont été accordées partiellement (1 journée sur les 2).

La FSU SNUipp, l'organisation syndicale qui réunit le plus de stagiaires annuellement, rappelle que la nécessité de service ne peut être invoquée pour refuser à des collègues de participer à une formation syndicale. Des postes de remplaçants doivent être créés de toute urgence.

Questions diverses

- Ruptures conventionnelles : 20 demandes ont été formulées, 9 acceptées mais 1 collègue a renoncé. Les refus sont liés à l'absence de projets professionnels solides.
- Aménagements de postes : les informations nous seront données plus tard.
- Allègements de service : 80 demandes ont été faites. 9 ETP y sont consacrés et permettent de satisfaire 36 personnes 1 jour par semaine.
- PPCR : les collègues concernés par un rendez-vous de carrière en 2026/2027 n'ont pas été avertis car il y a un changement d'application informatique en cours. Les collègues concernés par un rattrapage ont été informés.
- BDFC : difficultés à Armentières de collègues contraints à devenir BDFC sans être consentants ! Une visio leur sera proposée le 1^{er} septembre.